



Groupe One

Groupe de recherche et d'action
sur le développement durable et le
développement économique local

DECLARATION ENVIRONNEMENTALE

**Analyse environnementale 2005
Plan d'actions 2006 – 2008**

TABLE DES MATIERES

1. UN APERCU DE GROUPE ONE, SES MISSIONS ET ACTIVITES	3
2. LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE GROUPE ONE	4
3. PRESENTATION DE NOTRE SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL	5
4. NOS ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX DIRECTS.....	6
5. NOS ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX INDIRECTS	10
6. QUELQUES ACTIONS ET REALISATIONS DEPUIS LA MISE EN PLACE DU SME (PERIODE AVRIL-AOUT 2006).....	13
7. DECLARATION DE VALIDATION	14

1. UN APERÇU DE GROUPE ONE, SES MISSIONS ET ACTIVITES

L'association sans but lucratif Groupe One, groupe de recherche et d'action sur le développement durable et le développement économique local, a été fondé en 1997 par des économistes ex-professionnels de l'aide humanitaire et a pour ambition de contribuer à une économie plus responsable.

Domaine d'activités 1 : Développement économique local.

En amont : quand une région ou des bénéficiaires sont socio-économiquement défavorisés, nous travaillons dans le domaine de l'aide à la création d'entreprises pour un public défavorisé. Nous recréons de l'emploi et une vie sociale par un essor économique.

Domaine d'activités 2. Développement durable appliqué à l'entreprise.

En aval : quand l'économie est déjà active dans une région, nous travaillons dans le domaine du développement durable appliqué à l'entreprise afin que celles-ci participent à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement. Nous insufflons des critères sociaux et environnementaux dans la vie économique.

Notre équipe compte actuellement 17 personnes. Notre budget annuel est de l'ordre d'un million d'euros et nos comptes sont révisés annuellement par un réviseur externe.

Le Groupe One asbl est une ONG agréée par le Ministère de la Coopération au développement et est accrédité Iso 17020 comme auditeur social pour le label social belge. Son code NACE est le 91.33.

Le Groupe One asbl est situé 150 rue Théodore Verhaeghen, à 1060 Bruxelles.

L'asbl est organisée en 7 départements en plus de la direction :

- **Département « Administration, finance, RH »** : *l'objectif est d'assurer l'ensemble de l'organisation financière administrative et logistique de l'organisation.*
- **Département « Guichet d'économie locale »** : *l'objectif est d'aider les entrepreneurs du quartier à lancer leur entreprise soit en les conseillant, soit en leur octroyant des bourses au démarrage.*
- **Département « Formation et sensibilisation »** : *l'objectif est de mener des formations ou des campagnes de sensibilisation dans les thématiques de l'entrepreneuriat local et le développement durable appliqué à l'entreprise.*
- **Département « centre d'entreprises »** : *l'objectif est d'assurer l'ouverture et la gestion du futur centre d'entreprises de Saint Gilles.*
- **Département « Audits/conseils/évaluation »** : *l'objectif est d'effectuer des missions pour le compte d'autrui (coopération belge au développement, entreprises, etc.)*
- **Département « Pôle international – ONG »** : *l'objectif est de développer et de coordonner toutes les activités de Groupe One à l'étranger, hors missions du département « Audits/conseils/évaluation »*
- **Département « Innovation et développement durable»** : *l'objectif est double ; 1. développer des produits ou des services dans le cadre d'un développement durable. Cela va des produits de formation au développement de sites Internet ou même de logiciels d'aide à la décision ; 2. diffuser une approche de durabilité dans tous les projets et activités du Groupe One.*

Groupe One est lié à Eco-Conseil Entreprise, en particulier en ce qui concerne la réalisation des audits internes.

2. LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE GROUPE ONE

L'asbl le Groupe One, groupe de recherche et d'action sur le développement durable et le développement économique local, a pour mission de responsabiliser les acteurs économiques au développement durable, de soutenir les initiatives économiques dans des zones défavorisées et de favoriser la création d'entreprises responsables, dans un esprit d'innovation, de décloisonnement et de transparence.

Afin de renforcer ses actions en faveur de la protection de l'environnement, thème qu'elle considère fondamental pour un développement durable, et dans le but de diminuer sa propre empreinte écologique, **l'asbl le Groupe One, s'engage à :**

1. **réduire l'impact direct sur l'environnement de ses activités dans un esprit de prévention de la pollution**, via
 - a. la prévention et réduction des déchets, en favorisant leur recyclage ;
 - b. la réduction de ses consommations d'eau, d'énergie et de papier ;
 - c. la diminution et la maîtrise des émissions atmosphériques résultant des déplacements nationaux et internationaux du personnel.
2. **renforcer son action en faveur de l'environnement dans les projets nationaux et internationaux présents et futurs**
3. **mettre en place un système de gestion de l'environnement pour ses activités et ses projets** conforme aux exigences du règlement EMAS, qui lui permette entre autres, de mesurer ses performances environnementales dans un esprit d'amélioration continue;
4. **impliquer toutes les ressources humaines de l'entreprise** par des formations et la gestion de leurs compétences, dans le but d'une responsabilisation environnementale permanente ;
5. **assurer l'application et le respect des lois et des règlements en matière d'environnement**, ainsi que les normes adoptées volontairement par l'asbl et communiquer les obligations environnementales aux porteurs de projets bénéficiant des conseils de l'asbl Groupe One;

Tous les employés de l'asbl Groupe One, sont appelés à se conformer à l'esprit et au contenu de la présente déclaration de politique environnementale.

Le lundi 3 avril 2006

Marc Lemaire, Directeur général.

A handwritten signature in blue ink, reading "Lemaire", with a long horizontal stroke extending to the right.

3. PRESENTATION DE NOTRE SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Notre système de management environnemental (SME) est applicable à l'ensemble des activités et des projets du Groupe One, situé rue Théodore Verhaegen 150. Il est basé sur l'approche systématique, visuelle et simplifiée dites des écocartes.

L'organisation identifie ses aspects environnementaux directs et indirects de ses projets et activités, à l'aide de tableaux (tableau des aspects environnementaux directs, tableau des aspects environnementaux indirects) qui permettent de hiérarchiser les différents impacts environnementaux par ordre d'importance.

A partir de l'analyse ces impacts environnementaux directs et indirects ainsi que des écocartes, des objectifs et cibles de management environnemental sont définis de façon collégiale.

Pour chaque objectif et cible, un plan d'actions est dressé. Il y est précisé les responsabilités, des indicateurs mesurables et les dates butoirs. Une évaluation des compétences environnementales des responsables permet ensuite de fixer un programme de formation continue pour chacun, ceci afin de maximiser les chances d'arriver aux objectifs et cibles fixés. En outre, chaque nouveau membre de l'organisation a droit à une formation environnementale personnalisée de base.

Une fois par mois, on évalue la progression vers les objectifs et cibles à l'aide des quick-checks (outils de relevé des indicateurs). Les quicks checks sont ensuite passés en revue lors des réunions opérations trimestrielles. Une fois par an, à l'issue d'un audit interne, la direction se réunit pour évaluer la progression du Groupe One à l'égard de ses objectifs et cibles environnementaux et décide des nouvelles actions à mettre en place dans l'année.

Notre responsable environnemental coordonne la planification, la mise en oeuvre et le contrôle du SME qui est de nature participatif, simplifié mais rigoureux.

L'aspect participatif du SME implique une formation-action permanente de tous les collaborateurs et collaboratrices. Les bonnes pratiques environnementales sont appliquées par les employés. Ceux-ci sont impliqués dans le SME à travers l'utilisation collective et régulière des différents outils (quick checks, carte EMAS) ainsi que lors de réunions.

La publication d'une déclaration environnementale sous format électronique est annuelle. La déclaration environnementale est publiée sur le site Internet du Groupe One.

Le SME, qui se base sur le règlement EMAS (CE) 196/2006, a été élaboré en parallèle avec celui de l'organisation Eco-conseil Entreprise scrl, associée de Groupe One. Eco-Conseil Entreprise scrl effectue les audits internes de Groupe One et vice-versa. Une communication périodique est assurée entre les 2 structures pour témoigner de l'avancement des résultats en matière environnementale.

Les déclarations environnementales seront mises à jour en mars 2007 et en mars 2008.

Personne de contact :

Gaëtan Dartevelle, responsable environnement.

Tél : + 32.(0)2. 541.07.78.

Gaetan.dartevelle@groupeone.be

4. NOS ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX DIRECTS

Pour évaluer les aspects significatifs en matière d'environnement de ses activités, Groupe One utilise les critères de la méthode "FLIPO", c'est à dire:

- les Flux de matières et les ressources mises en oeuvre
- les obligations Légales
- les Impacts sur l'environnement
- les Pratiques, aptitudes et les usages qui ont pris forme au sein de l'entreprise
- les Opinions du personnel ;

Nous avons confronté ces critères à notre maîtrise de gestion et aux valeurs et missions de Groupe One.

Les aspects environnementaux directs les plus significatifs concernent:

- **Les achats de biens et services**
- **La consommation de papier**
- **La gestion de déchets**
- **La consommation d'énergie et d'eau**
- **La mobilité (déplacements domicile travail et missions en Belgique et à l'étranger)**

Les chiffres présentés ci-dessous sont basés sur une évaluation de la consommation entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2005 (sauf mention contraire) des bureaux situés au 148 (ancienne location) et au 150 rue Théodore Verhaegen. En 2005, le Groupe One comptait en moyenne 13 ETP (Equivalent Temps Plein). Les responsables des différents objectifs d'EMAS, ainsi que les ressources dégagées par la direction pour les atteindre sont précisés dans le SME. Ces informations pourront être communiquées à toute personne qui en fait la demande.

A. Les achats de biens et services

Comment consommons-nous ?

Depuis début 2006, Les achats de fournitures et d'alimentation (actuels et futurs) effectués par le responsable des achats sont évalués sur base d'une grille des achats durables développée à cet effet. Pour chaque produit, une sélection répondant à des critères sociaux, éthiques et écologiques (tels que des produits bio, produits issus du commerce équitable, produits issus de l'économie sociale, des produits pouvant être réutilisés ou recyclés, etc) est mise en avant, pour faciliter le choix d'achat le plus durable possible.

Les achats sont également planifiés à l'avance et en plus grande quantité afin de réduire la masse de déchets.

Objectifs liés aux achats durables fin 2006:

- 100% des achats alimentaires sont le plus durables possibles selon la disponibilité de l'offre en produits durables.
- 50% des achats non-alimentaires sont le plus durables possibles selon la disponibilité de l'offre en produits et services durables.

	2005	2006	2007	2008
Achat de papier recyclé	100%	100%	100%	100%
Achats de produits alimentaires durables pour le bureau et pour les événements	nd	100 %	100 %	100 %
Achats de produits non alimentaires durables pour le bureau	nd	50%	75%	100%

B. La consommation de papier

En 2005 nous avons acheté

- 114,250 feuilles de papier, soit une consommation de 8,788 feuilles / ETP
- 6,154 photocopies par ETP ont été faites.

Mesures mises en place pour réduire notre consommation de papier :

- Le Bac vert est utilisé pour recycler le papier imprimé en recto, qui sert de papier brouillon.
- Chacun imprime et copie recto verso dans la mesure du possible.

Objectifs liés à la consommation de papier pour 2006 :

- La consommation de papier est réduite de 15% par ETP

	2005	2006	2007	2008
Achat de papier/ETP	8 788			
Réduction de la consommation de papier p/r à 2005		7470 (-15%)	6591 (25%)	5273 (-40%)

C. La gestion des déchets

De par notre activité, nous générons peu de fractions de déchets. Les fractions identifiées sont les suivantes :

- Le tout-venant : environ 17.4 kg/an/ETP (estimation basée sur un pesage systématique durant mars 2006)
- Les déchets PMC : environ 0.15 kg/an/ETP (idem)
- Les déchets papier/carton : environ 20.5 kg/an/ETP (idem)

Toutes ces fractions suivent des filières de collecte bien identifiées.

Mesures mises en place afin de réduire les déchets:

- Le Tri sélectif est de vigueur (papier, plastique, tout venant).
- Le Bac vert est utilisé pour recycler le papier imprimé en recto, qui sert de papier brouillon.
- Chacun imprime et copie recto verso dans la mesure du possible.
- Le personnel d'entretien (sous traitant) applique la politique de gestion des déchets de Groupe One en connaissance de cause.

Objectifs liés à la gestion des déchets 2006 :

- Réduire les déchets tout venant (sac blancs) de 5% par ETP
- La consommation de toners est réduite de 5% par ETP
- Les déchets papier diminuent de 15% par ETP

D. La consommation de ressources naturelles et énergétiques

La consommation des certaines ressources directement imputables au Groupe One n'est pas toujours disponible.

- Nos consommations de gaz en 2005 : 18050 eq.kWh/an, soit 1388 eq.kWh/an/ETP
- Nos consommations d'électricité en 2005 : 2464 kWh/an (données rue Verhaegen 148 où 5 ETP travaillaient), soit 493 kWh/an/ETP.
- Nos consommations d'eau 2005 : non disponible.

Mesures pour diminuer la consommation d'électricité et de gaz :

Notre consommation d'eau est essentiellement liée aux sanitaires, et à la boisson. La consommation d'eau des sanitaires est réduite en plaçant deux briques dans chaque toilette.

Mesures pour diminuer la consommation d'électricité et de gaz :

- Le midi et en cas de réunion les lampes de bureau et les écrans pc sont éteints.
- Le chauffage est limité au niveau 3 en journée, et doit être abaissé à 2 en soirée

Objectifs de réduction des ressources naturelles et énergétiques 2006 :

- Réduction de la consommation électricité/gaz en kWh/ETP : - 5%
- Réduction de la consommation d'eau par rapport à 2005 : -10%

E. La mobilité

A Bruxelles, pour les déplacements du personnel de Groupe One liés aux projets, les transports en commun (métro, tram) ou le vélo sont privilégiés.

Au niveau national, le train est utilisé pour tout déplacement si moins de trente minutes sont nécessaires pour rejoindre le lieu de destination en transport en commun à partir de la gare d'arrivée. Si le déplacement doit se réaliser en voiture, la voiture ayant un impact moindre sur l'environnement (en terme d'énergie et d'émission de CO₂) est privilégiée.

Au niveau international, le transport en train est privilégié par rapport au transport aérien en fonction de la distance, du nombre d'heures de trajet et du coût. Le train est le mode de

transport privilégié si la durée du voyage est inférieure à 5 heures. Pour le calcul du coût du voyage, le coût de neutralisation du CO₂ émis par un voyage en avion est pris en considération.

Déplacements Domicile – travail		
Voiture	9,900	Km
STIB	3,080	Km
Vélo	1,100	Km
Marche à pied	1,188	Km

Déplacement Missions en Belgique		
Voiture	29,871	Km
Train	2,026	Km
STIB	354	Km
Vélo	15	Km
Marche à pied	720	Km

Déplacement Missions à l'étranger		
Avion	130102	Km
Train	700	Km
Voiture	0	Km

Emissions de CO ₂ liées au transport		
Domicile-travail	1,802	kg de C02
Missions en Belgique	5,437	kg de C02
Missions à l'étranger	26,455	kg de C02

Mesures pour améliorer le transport durable des employés de Groupe One :

- Groupe One rembourse les abonnements de train, bus, stib,... de ses employés à 75%.
- Les employés se rendant au travail à vélo bénéficient d'un remboursement de 0.15€ du km.
- Trois vélos sont mis à disposition du personnel pour les déplacements courts en plus des deux voitures de société.

Objectifs liés au transport durable fin 2006 :

- Groupe One est neutre à 20% d'un point de des émissions de CO₂ en ce qui concerne les déplacements professionnels.
- Les km parcourus en voiture dans le cadre des projets ont diminué de 5% par rapport au chiffre d'affaires national de Groupe One
- Les déplacements en avion ont diminué de 5% par rapport CA international
- Les déplacements domicile travail en voiture ont diminué de 5 %

5. NOS ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX INDIRECTS

L'identification des aspects environnementaux indirects nous a permis de constater que les principaux impacts prenaient racine dans 5 départements. Ceux-ci ont donc fait l'objet d'une réflexion quant à savoir comment mieux prendre en compte les aspects indirects de leurs projets sur l'environnement.

Département « Guichet d'économie locale » (GEL):

Le guichet d'économie local d'aide les entrepreneurs du quartier à lancer leur entreprise soit en les conseillant, soit en leur octroyant des bourses au démarrage. Il s'agit d'un service gratuit qui fournit des conseils aux entrepreneurs en phase de préparation et de démarrage de l'activité économique.

Le guichet dispense ses services à 250 personnes par an.

Les aspects environnementaux concernés par les conseils aux entrepreneurs sont l'énergie, les achats de matières premières, eau,... tous les aspects liés à la gestion environnementale d'activités économiques. Ces aspects ne sont pas encore abordés dans le cadre des conseils que fournit le guichet d'économie locale.

Objectifs et cibles 2006-2008

L'objectif est de combler cette lacune complètement pour 2008 comme le tableau ci-dessous l'indique.

Objectifs fin 2008	Cibles fin 2007	Cibles fin 2006
100% des clients-créateurs du GEL reçoivent des conseils de gestion environnementale	La base de données de conseils environnementaux adaptés aux types d'entreprises à monter est entièrement opérationnelle et 50% des clients-créateurs du GEL reçoivent des conseils de gestion environnementaux	25% des clients-créateurs GEL ont été, entre autres, conseillés sur la gestion environnementale de leur future activité commerciale

Nous comptons réaliser cet objectif par la construction d'une base de données des conseils environnementaux à pourvoir en fonction des secteurs d'activités dans lesquels les entrepreneurs se situent. Celle-ci sera utilisée en complément des conseils de gestion classique que nous produisons actuellement.

Département « Formation et sensibilisation 'j'entreprends@' »

Ce département dispense des formations ou des campagnes de sensibilisation dans les thématiques de l'entrepreneuriat local et du développement durable appliqué à l'entreprise.

Le département forme/ sensibilise a formé/sensibilisé durant les 6 premiers de l'année 2006, 1,100 personnes. 10% de ces personnes ont spécifiquement reçu une formation sur le développement durable appliqué à l'entreprise à base du jeu HomoResponsabilis.

Objectifs et cibles 2006-2008

Notre objectif est d'augmenter ce pourcentage selon le rythme dicté par le tableau ci-dessous.

Objectifs fin 2008	Cibles fin 2007	Cibles fin 2006
Pourcentage des personnes formées avec le jeu sur le développement durable par rapport à l'ensemble des personnes formées par le département = 75%	Pourcentage des personnes formées avec le jeu sur le développement durable par rapport à l'ensemble des personnes formées par le département = 50%	Pourcentage des personnes formées avec le jeu sur le développement durable par rapport à l'ensemble des personnes formées par le département = 30%

Nous devons donc proposer plus de formations Homoresponsabilis à nos commanditaires.

Département « centre d'entreprises » :

Le rôle de ce département est d'assurer l'ouverture et la gestion du futur centre d'entreprises de Saint-Gilles. Le centre d'entreprises de Saint-Gilles a pour vocation d'accueillir des entreprises en démarrage d'activités en leur offrant des synergies et des bas coûts de frais administratifs. Le centre sera ouvert à partir de novembre 2006. Il aura 1300 m² de surface de bureaux à louer, ce qui signifie environ 35 entreprises soit plus ou moins 100 travailleurs. Il est à noter que le Groupe One n'a pas pu avoir d'influence sur les aspects environnementaux concernés par sa construction.

Objectifs et cibles 2006-2008

Les cibles du centre d'entreprises pour les années 2006, 2007, 2008 sont les suivants :

Objectifs fin 2008	Cibles fin 2007	Cibles fin 2006
Le centre d'entreprises installe un système de management environnemental (dont il faudra déterminer la nature fin 2007)	Terminer une pré analyse environnementale des aspects directs du centre d'entreprises et en tirer en plan d'actions pour les 2 prochaines années.	Donner une image durable du centre d'entreprises

La promotion du centre a mis l'accent sur la volonté d'accueillir des firmes en rapport avec le développement durable. Rapidement, une fois les locataires installés (fin 2006), une réunion sur la gestion environnementale des locaux est organisée. Elle marque le coup d'envoi d'une série de petites actions de sensibilisation. Ce faisant, une analyse environnementale initiale est menée après une année de fonctionnement du centre, en vue de l'installation d'un système de gestion environnementale.

Département « Audits/conseils/évaluation » :

Ce département réalise essentiellement des missions d'évaluations de projets de développement ou des audits sociaux pour des entreprises privées. Plus rarement, des missions de conseil sont également menées. Le cahier des charges de ces missions est en général extrêmement strict et nous pouvons espérer introduire la protection de l'environnement que de manière accessoire si cela n'est pas le cas initialement. C'est pourquoi notre objectif à 2008 est de faire davantage de missions qui ont un rapport direct avec l'environnement ou le développement durable.

Objectifs et cibles 2006-2008

Objectifs fin 2008	Cibles fin 2007	Cibles fin 2006
30% des missions sont liées directement à l'environnement ou au développement durable.	Utiliser la grille d'analyse lors de 100% de nos missions	Mettre au point une grille d'analyse des missions de façon à mieux prendre en compte l'environnement lors des différentes phases d'intervention.

Le plan d'action est de retravailler la grille d'analyse des impacts indirects de nos projets pour l'adapter à la spécificité des missions de ce département. Autre objectif : Veiller à exécuter davantage de missions en rapport direct avec l'environnement ou le développement durable.

Département « Pôle international – ONG » :

Le département international gère les projets que Groupe One mène en Afrique Centrale, dont certains ont une composante environnementale forte. Les objectifs du département sont essentiellement tournés vers l'amélioration des compétences en environnement des cadres au siège, puis vers celles du personnel local. Le canevas est le même que pour les autres employés.

Objectifs et cibles 2006-2008

Objectifs fin 2008	Cibles fin 2007	Cibles fin 2006
Une formation à l'environnement à destination du personnel Groupe One à l'étranger et de l'ensemble du personnel de nos partenaires est organisée.	100% des coordinateurs régionaux et quelques représentants des partenaires Sud du Groupe One sont formés à la gestion de l'environnement.	Formation des chargés de projets internationaux au siège à l'environnement
Le plan stratégique défini lors de l'atelier participatif de 2007 est implémenté.	Un atelier de définition des objectifs stratégiques 'international' EMAS est organisé	

Département innovation :

Le département innovation a pour mission de développer des produits innovants durables, et veille à ce que l'ensemble des employés du Groupe One ait les compétences requises pour mener à bien des projets tournés vers un développement durable. Pour cela, un plan de formation et de gestion des compétences a été mis en place.

Objectifs et cibles 2006-2008

Objectifs fin 2008	Cibles fin 2007	Cibles fin 2006
Les employés du Groupe One ont les compétences requises pour assumer leur tâche dans une perspective de DD.	Les employés du Groupe One ont les compétences requises pour assumer leur tâche dans une perspective de DD.	Groupe One est enregistré EMAS. L'outil GEL-DD, base de données des conseils environnementaux, est développé en collaboration avec le Guichet d'économie locale ; testé et prêt à être utilisé.
Le SME du Groupe One est performant	Le SME du Groupe One est performant	Les employés du Groupe One ont les compétences requises pour assumer leur tâche dans une perspective de Développement Durable.

6. QUELQUES ACTIONS ET REALISATIONS DEPUIS LA MISE EN PLACE DU SME (PERIODE AVRIL-AOUT 2006)

Les actions marquantes :

- Création des cartes EMAS pour tout le personnel, reprenant les objectifs et les responsabilités de chacun. 10 bonnes pratiques quotidiennes y sont également rappelées.
- Création du panneau EMAS pour renforcer la communication interne.
- Configuration des tous les PCs et imprimantes pour l'impression recto-verso.
- Remboursement de 75% des abonnements en transport public et dédommagement des transports domicile-travail à vélo à raison de 0,15 euros/km.
- Achat de trois vélos pour les déplacements professionnels à Bruxelles.
- Mise en place d'une politique d'achats durables.
- Séances de sensibilisation, d'information et de formation une fois le mois à tout le personnel sauf en période estivale.
- Réalisation de la grille d'évaluation ex-ante de l'impact environnemental des projets et des missions.

Quelques indicateurs :

- Achat de permis d'émissions pour 2.77 tonnes CO₂
- Le centre d'entreprises: nombre de clients dont l'activité est en lien avec le Développement Durable ou l'environnement/total = 14.8% ;
- Nombre total d'heures de formation du personnel en environnement depuis début 2006 : 236 heures.

Quelques indicateurs de gestion :

- Nombre de notes de non-conformité ou de prévention : 31
- Nombre d'écarts constatés après audit interne et/ou quick checks : 3
- Nombre de non-conformités clôturées : 24
- Nombre de contrôles environnementaux internes : 1
- Nombre de contrôles environnementaux externes : 1

7. DECLARATION DE VALIDATION

Sur base de l'audit de l'organisation, des visites de son site, des interviews de ses collaborateurs et de l'investigation de la documentation, des données et des informations, AIB-VINÇOTTE International, en tant que vérificateur environnemental, accrédité par Belcert sous le n°B-017-EMAS, a conclu :

- que la politique, le programme, le système de management, l'analyse environnementale et la procédure d'audit en matière d'environnement ainsi que la déclaration environnementale répondent aux exigences du Règlement (CE) N° 761/2001 du Parlement Européen et du Conseil du 19 mars 2001 permettant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS).
- que les données et l'information dans la déclaration environnementale sont fiables et qu'ils couvrent d'une manière efficace toutes les questions environnementales significatives pour cette organisation.

ir. P. Olivier, Président de la Commission de Certification.

Le 09 octobre 2006